

La menace comme acte générateur de la violence verbale dans les interactions entre lutteurs sénégalais

Sidy Mockhtar NDAO

Université Cheikh Anta Diop de Dakar / Sénégal
ndaomokhtar5@gmail.com

Reçu : 24/10/2022,

Accepté: 31/12/2022,

Publié: 31/12/2022

The threat as an act generating verbal violence in the interactions between Senegalese wrestlers

Abstract: This article deals with the threat that can be considered as a generating act of verbal violence in Senegalese arenas. We note that each time they speak during their face-to-face matches, Senegalese wrestlers use threats to make their competitors lose face. The objective for the fighter is to psychologically reach his opponent to take power over him. In this contribution, we identify, through a multidisciplinary approach, the act of threat in each of its particular realizations, that is to say, we show the different forms it can take.

Keywords: Threat - verbal violence - interaction - face.

Résumé : cet article traite de la menace qui peut être considérée comme un acte générateur de la violence verbale dans les arènes sénégalaises. Nous constatons qu'à chacune de leurs prises de parole à l'occasion de leurs face-à-face, les lutteurs sénégalais recourent à la menace pour faire perdre la face à leurs concurrents. L'objectif pour le combattant est d'atteindre psychologiquement son vis-à-vis pour prendre le pouvoir sur lui. Dans cette contribution, nous relevons, à travers une approche pluridisciplinaire, l'acte de menace dans chacune de ses réalisations particulières, c'est-à-dire, nous montrons les différentes formes qu'il peut prendre.

Mots-clés : Menace - violence verbale - interaction - face

Introduction

Le thème dont il est question traite, au premier abord, du pouvoir de la parole, qui semble-t-il est « le lien et le ciment de la société humaine ». Ainsi, Charron, cité par Caillé (2017 : 3), la définissait. S'il est avéré que la parole est un outil puissant qui permet d'établir des liens sociaux, il est aussi certain qu'elle constitue autrement, ne serait-ce temporellement, un moyen de rupture de ces mêmes liens. Il faut inscrire la violence verbale dans cette seconde configuration où le contrat de communication semble « rompu » dès lors qu'il y a une transgression des stratégies de politesse et une atteinte à la face de l'autre. Ainsi, il faut définir la violence verbale comme une pratique langagière selon laquelle un locuteur s'attaque à un interlocuteur dans l'intention de le trainer dans la boue. Elle est très présente dans les discours des arènes sénégalaises. Cependant, pour qu'on puisse parler de violence verbale, il faut qu'obligatoirement que la cible se sente outrée ou touchée par les paroles violentes prononcées à son encontre. Il y a donc lieu de préciser que la violence verbale est plus une question d'effet perlocutoire que d'intention illocutoire. Il existe deux formes de violence verbale : la violence intentionnelle et la violence non intentionnelle. La première forme regroupe en son sein trois types de violence que sont : la violence fulgurante, la violence polémique et la violence détournée. Chacune de ses formes s'actualise à travers des actes générateurs tels que l'accusation, l'insulte, le juron, le mépris, le reproche, la menace, etc. Précisons que ces différents actes étant imbriqués, il est presque impossible de les catégoriser. Dans cette présente étude, nous étudions la menace qui est un acte très provocateur et promoteur de la violence verbale.

Selon le Larousse (en ligne) l'acte se définit comme une « *action de menacer ; parole, comportement par lequel on indique à quelqu'un qu'on a l'intention de lui nuire, de lui faire du mal, de le contraindre à agir contre son gré* ». Comme l'insulte, l'intention primaire d'une menace est orientée vers la volonté de détruire autrui. En revanche, elle est moins fulgurante que l'insulte, même si, elles sont, toutes, fondatrices de la violence verbale extrême. D'ailleurs, dans la lignée d'Auger et al., (2008, 2013), Bellachhab et Galatanu (2012) font remarquer qu'elle appartient à la fois à la première et à la deuxième forme¹ de violence verbale ; celles

¹Dans leur article intitulé « La violence verbale : représentation sémantique, typologie et mécanismes discursifs », Bellachhab et Galatanu distinguent les quatre grandes formes de violence verbale suivantes :

a. une « violence verbale » lorsque le discours exprime une intention de communiquer quelque chose de valeur axiologique négative, le cas de : la menace, l'insulte, l'injure, l'accusation, le reproche, la critique, etc.

qui consistent à la considérer comme telle *lorsque le discours exprime une intention de communiquer quelque chose de valeur axiologique négative* et *lorsque le discours véhicule une expérience du mal ou exprime un affect négatif*.

Dans les deux cas, la menace est un acte de langage dévalorisant pour la face positive de celui qui en est la cible parce que n'ayant pas été traité par *les égards qu'il attend*. L'intention de l'auteur de l'acte est de provoquer chez cette dernière une souffrance psychique. Comme l'insulte, elle apparaît souvent en situation dissymétrique. Dans ce sens, l'auteur s'octroie la légitimité de disqualifier son adversaire par des menaces et se place, par ricochet, dans l'axe des dominants ; ce qui peut lui permettre d'acquérir un certain prestige, sauf que son pouvoir sera toujours contesté par son interlocuteur, redéfinissant en conséquence les positions. En ce sens, la menace est un acte foncièrement réactif. Elle représente un double² risque : celui d'altérer la face d'autrui, mais aussi, celui d'exposer sa propre face. Qu'est-ce qui vaut au locuteur une telle bravade ?

Au demeurant, une conception superficielle tenterait de comparer l'auteur de la menace comme celui de l'insulte à un sans arguments. À notre avis, l'acte ne doit aucunement être considéré, de manière univoque, comme synonyme de capitulation ou de coup fatal qu'il aurait reçu, mais plutôt comme une stratégie dont il se sert pour démontrer sa puissance, faire prévaloir ses idées et mettre en péril l'image de la cible. En revanche, nous confirmons hic et nunc que dans certaines situations, l'un des acteurs se sentant offensé et « défigurés » fait recours à la menace. Dans ces cas de figure, la menace prend la forme, assez souvent, d'une insulte (ou d'une violence physique dans les situations où l'intensité est très élevée).

L'objectif de cette étude est de comprendre le fonctionnement de l'acte de menace dans une interaction aussi polémique que la confrontation verbale entre lutteurs.

Dans les lignes qui suivent, nous abordons d'abord le cadre théorique qui sous-tend cette recherche avant de passer à la méthodologie. Ensuite, nous parlerons de la menace comme acte de domination, et de la menace comme modalité

b. une « violence verbale » lorsque la parole recouvre l'irrespect de la volonté d'autrui, le cas de : ordonner, interdire, autoriser, imposer, etc.

c. une « violence verbale » lorsque la contrariété dans le discours génère un conflit, comme dans le cas de : contredire, interrompre, démentir, réfuter, etc.

d. une « violence verbale » lorsque le discours véhicule une expérience du mal ou exprime un affect négatif, comme dans le cas de : menacer, humilier, intimider, etc.

² L'un est dirigé vers la cible de la menace puisque c'est de la dévalorisation de son image dont il s'agit. L'autre vers l'auteur de l'acte qui expose son image en proférant des menaces.

argumentative. Enfin, nous analysons le corpus pour voir les différentes manifestations linguistiques de l'acte.

1. Cadre théorique de la recherche

À travers une démarche pluridisciplinaire et conciliante, le groupe de recherche³ sur la violence verbale s'est imposé comme étant le pionnier dans le domaine en proposant, depuis plus d'une dizaine d'années, une approche sociolinguistique de la notion. En se basant sur un cadre théorique assez fécond, le groupe, à travers des productions assez abondantes à l'image de Fracchiolla (2008 ; 2011), Auger et Romain (2010 ; 2011), Fracchiolla et Romain (2013), Moïse et Romain (2011), Moïse et Laforest (2010), Auger, Fracchiolla, Moïse et Romain (2008a ; 2008b ; 2013), etc., proposent une modélisation du phénomène du point de vue linguistique. Ces auteurs affirment en effet que :

« Le cadre théorique de nos analyses se fonde sur une conception actionnelle et sociopragmatique du langage (Austin, 1962 ; Searle, 1972 ; 1982). Nous nous attachons à décrire et à comprendre les discours en situation afin d'analyser la construction interactive du sens (Bakhtin, 1977) dans le cadre de l'interaction conflictuelle. Les outils de l'analyse conversationnelle (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; 1992 ; 1994 ; 1996 ; 2005), de la théorie de la politesse (Brown et Levinson, 1978 ; 1987) et de l'argumentation (Amossy, 2010 ; Perelman et Olbretchs-Tyteca, 1988 ; Platin, 1996) mais aussi le concept de la préservation des faces (Goffman , 1973a ; 1973b ; 1974) et de l'analyse des actes de qualification péjorative (Laforest et Vincent, 2004) constituent nos points d'ancrage théorique » (Moïse et al., 2013 : 11).

Leur ancrage théorique, pourrions-nous dire, ne souffre presque d'aucun manquement, tellement il associe des disciplines complémentaires pour expliquer un phénomène dont la scientificité n'a été prouvée que récemment, même s'il est apparu, en France, dans les sciences de l'éducation depuis les années 70. De l'approche sociopragmatique à l'analyse des actes de langages péjoratifs, les auteurs passent en revue et élaborent un cadre théorique puissant. Nous nous inscrivons dans ce cadre.

³ Parmi les pionniers de ce groupe nous pouvons citer entre autres Moïse, Auger, Fracchiolla, Romain...

2. Méthodologie

L'analyse interactionnelle est fille de l'Ethnométhodologie, un domaine de recherche pluridisciplinaire. Donc, il n'est pas du tout étonnant de constater qu'elles aient adopté pratiquement les mêmes méthodes. Ainsi, l'analyse des interactions entre lutteurs, qui s'inscrit dans cette perspective, fait incontestablement appel à une approche interactionniste parce qu'elle s'interroge sur le fonctionnement des phénomènes langagiers. La démarche qu'elle adopte repose sur l'observation du langage oral dans son milieu naturel. En effet, il ne sera pas souhaitable de travailler avec des données fictives ou des données qui ont été créés au préalable par le chercheur, mais plutôt avec des données authentiques. C'est ce qui fait dire à Orecchioni que :

« Si l'on veut savoir comment les choses se passent vraiment dans les interactions quotidiennes, le seul moyen fiable consiste à enregistrer des échanges se déroulant entre personnes réelles, puis à les transcrire de la façon la plus fidèle possible, le corpus étant constitué à la fois par l'enregistrement (auquel il faut sans cesse revenir) et par sa transcription artefact indispensable pour pouvoir procéder commodément à l'analyse » (Orecchioni, 2007 : 2).

La démarche de l'analyse interactionnelle, qui accorde beaucoup d'importance aux corpus oraux, permet d'identifier, à travers une observation participante de l'interaction, l'élément ou les éléments constituant l'objet d'étude. Ainsi, nous convenons avec Traverso que :

« L'analyse des interactions repose sur une méthode inductive, elle part des données en cherchant à identifier des comportements interactionnels récurrents, pour en proposer des catégorisations et formuler des généralisations. La démarche est résolument descriptive. Elle se fonde sur l'observation, l'enregistrement et la transcription minutieuse d'interactions authentiques » (Traverso, 2007 : 22).

Les références théoriques en la matière sont quasi unanimes sur le fait que les discours oraux, surtout celles dialogués, permettent une description beaucoup plus fine de la langue et de son mode de fonctionnement.

Les interactions sur lesquelles nous travaillons sont médiatisées et sont donc disponibles sur la toile. Pour les recueillir, nous avons utilisé le logiciel de téléchargement Torch. Après cette phase de collecte s'en suit la transcription qui a été facilitée par les aides à la transcription comme Audacity et Transcriber. Pour l'analyse des données, nous recourons de manière concomitante à l'analyse

longitudinale et à l'analyse transversale afin de mieux appréhender le phénomène interactionnel étudié.

3. La menace, un acte de domination

La menace, comme acte de condamnation, traduit une émotion négative, une négation de l'autre (Sabbagh, 2021). Menacer, c'est essayer de provoquer la peur chez l'autre, de nuire à son image et de l'anéantir. C'est donc un acte de domination, de prise de pouvoir. La menace apparaît très souvent en situation dissymétrique. Sachant que le type d'interaction impose des rapports de places égalitaires, et donc une relation horizontale, l'auteur de la menace voudrait recomposer l'espace interactif, occuper la position haute et exhiber sa puissance. Tout ceci s'inscrit dans l'optique de maximiser ses gains et d'imposer un ethos de dominant au détriment de l'autre. S'inspirant des acquis théoriques des approches d'Austin (1970) et de Brown & Levinson (1987) nous admettons que la menace est un FTA dévalorisant pour la face de celui qui en est la cible. En ce sens, la menace apparaît à la fois comme un acte de langage directif⁴, promissif⁵ et expressif⁶. Considérant la menace comme un acte de condamnation, Laforest et Moïse affirment que :

« La menace [...] peut être modulée par l'utilisation de certains éléments intensifieurs ou adoucisseurs (mitigators). Parmi ces éléments, mentionnons les éléments prosodiques (ton, intensité de la voix)—qui jouent un très grand rôle dans l'interprétation de l'acte—, la répétition de mots ou de segments entiers d'énoncés (qui a souvent valeur de moquerie), l'usage de jurons, d'éléments vocatifs (« hey », appellatifs etc.), l'accompagnement de la parole par certains gestes, l'usage de certains modes verbaux (le mode conditionnel est réputé « adoucissant ») et de la modalisation (par exemple le recours au verbe pouvoir se substituant au verbe devoir – ou l'inverse) » (Laforest et Moïse, 2013 : 7-8).

D'après ces auteurs, l'acte peut être adouci ou renforcé. Cependant, l'un dans l'autre, il reste un FTA dont la valeur est d'altérer la face de l'autre. Comme l'insulte, la menace est un précédent à la violence physique.

4. Menace et argumentation

Dans cette section, il est question de discuter de l'interrogation suivante : comment, à travers une argumentation violente, un locuteur A parvient-il ou essaye de

⁴Menacer quelqu'un, c'est lui faire faire ou lui faire croire quelque chose qu'il n'aurait pas aimé.

⁵ Menacer, c'est promettre de réaliser une action future.

⁶ La menace dénote une certaine agressivité.

parvenir à exercer un pouvoir de domination sur un locuteur B ? D'abord, il convient d'opérer des précisions notionnelles de « l'argumentation » et de la « menace ». En effet, l'argumentation, fille de la rhétorique d'Aristote, reprise et intégrée dans une perspective interactionniste sous la dénomination de la nouvelle rhétorique par Perelman et al., (1970), vise à faire adhérer les masses à une opinion qui leur est soumise. En s'y attelant, c'est-à-dire en voulant que son discours soit efficace, l'acteur s'appuie essentiellement sur les trois arguments, rappelons-les, l'ethos, le pathos et le logos. Ainsi, il se construira une image séductrice, touchera les émotions de l'interlocutoire, et tout cela, corrélé par des arguments valables.

Dès qu'on parle de « menace », on fait référence à une notion qui peut faire mal à quelqu'un et contre sa volonté, donc d'une notion à l'orientation axiologique négative. En effet, c'est, selon Bellachhab et Galatanu (2012) : *« un vouloir faire (faire) [ou être à l'origine de] quelque chose de valeur axiologique négative à autrui sans son vouloir faire, utilisant la force et générant un conflit et pouvant entraîner une expérience du mal et/ou l'expression d'affects négatifs ».*

De là, nous pouvons développer l'idée que la menace à une portée extrêmement nuisible. Elle est réactive sous toutes ses formes parce qu'il est impossible de ne pas adopter de comportement et donc impossible de ne pas communiquer (Watzlawick et al, 1979). Et face à ce phénomène, plusieurs types de comportements peuvent être adoptés. Si elle est verbale, cette dernière appelle immédiatement à une réaction, surtout dans le domaine de la lutte. D'ailleurs, c'est cette forme de violence, celle qui s'exprime à travers les mots à des fins d'imposition et de domination et visant une efficacité maximale du discours, qui nous intéresse.

En se focalisant sur la définition des deux notions (argumentation et menace), l'on peut, toute suite, se rendre compte qu'elles ont la même visée, il ne faut pas les dissocier. Dans le cadre d'un discours de combat, une argumentation violente constituerait, pour un auditeur, une stratégie rhétorique à fort degré de domination d'un adversaire, donnant ainsi de lui l'image d'un acteur « faible », se construisant en même temps, une image de dominateur. Ce faisant, l'auditeur s'affirmera aux yeux de l'auditoire comme le vainqueur de l'interaction. La configuration est donc la suivante : s'imposer devant l'adversaire pour s'imposer devant l'auditoire. En effet, l'enjeu est double, ce qui exacerbe les tensions.

Fort de ce constat, nous postulons que le recours à la menace est contextuel et stratégique, il n'est jamais gratuit. Elle est aussi culturelle et n'est donc pas

appréhendée de la même façon selon les cultures. Tout est centré sur la manière dont les discours sont reçus, interprétés et intégrés par l'instance auditrice⁷.

5. Analyse du corpus

L'interaction que nous analysons confronte les lutteurs Balla Gaye 2 (désormais BG), roi des arènes et Tapha Tine (Désormais TT), le « géant du Baol ». Ces deux combattants sont connus pour leur physique assez imposant et leurs atouts contradictoires. Tandis que le premier est présenté techniquement comme l'un des meilleurs lutteurs sénégalais de tous les temps, le second a une force de frappe redoutable, ce qui lui a valu d'ailleurs le surnom de « Puncheur du Baol ». Les deux interactants ont un contentieux historique et se sont fortement confrontés et lancés des piques par presse interposée. Sans doute, il était prévisible que leur face à face serait parsemé d'actes de violence qui prennent forme à travers des actes générateurs tels que le reproche, le mépris, l'accusation, la menace, etc. Toutefois, dans cette présente contribution, nous mettons l'accent sur la menace comme acte promoteur de la violence verbale. Il est constaté, dans le corpus, la présence des actes de langage ardents de premier degré et des actes de langage ardents de second degré. Nous sommes alors à même d'affirmer que les deux types de violence existant dans ce discours de combat sont la violence verbale fulgurante et la violence verbale polémique. Cela est intimement lié à la nature du genre qui implique une certaine agressivité et fermeté dans la prise de parole. Ce type de discours ritualise presque tous les coups, fussent-ils les plus « mortels ». Il s'agit d'une guerre des mots, d'une bataille psychologique acharnée pour s'installer et demeurer dans la position haute.

5.1. Les actes de langage ardents de premier degré

Un acte de langage ardent de premier est un acte réalisé sans aucun procédé d'adoucissement. Il répond souvent à un acte qui est « lui-même déjà menaçant » (Romain et Lorenzi, 2013 : 146). La présence de ce type d'acte est notée tout au long de la séquence suivante où les acteurs se sont livrés à des prises de bec d'une haute intensité :

⁷ Y compris le participant qui occupe la fonction de récepteur et toutes les autres personnes dont le discours est susceptible de parvenir.

36. **BG** : « dama lay laaj est-ce que yaw bu boobaa dinga taxaw dëggal sa bopp++loolu rekk laa lay laaj xaw ma tàq ci ripp++xaw ma niin ci batt++dama lay ñaan yàlla xoolal+++XOOL MA FII MAN MAA Y WAX AK YAW+bu boobaa est-ce que dinga taxaw dëggal sa bopp »⁸
37. **TT** : « dégg naa kenn ci sa staff ñu ne Tapha Tine day taxaw walla day daw foofu yaw lañ koy wax foofu am na kenn kuñ koy xoole »⁹
38. **BG** : « barke Yonnet Yàlla Muxammed bu arbitre sifflé xxx »¹⁰
39. **TT** : « barke Yonnet Yàlla Mamadu soo xeexee ak man ma wàcce la yaw »¹¹
40. **BG** : « yaw xam nga yaw tàppet xxx »¹²
41. **TT** : « soo xeexee ak man ma wàcce la yaw »¹³
42. **BG** : « tàppet munta weesu nga naan ñaari 15-15 laay bëre »¹⁴
43. **TT** : « barke Yonnet Yàlla Mamadu boo xeexee ak man ma wàcce la »¹⁵
44. **BG** : « tàppet xxx »¹⁶
45. **TT** : « dama lay jàngal boxe ba pare ba pare daan la »¹⁷
46. **BG** : « yaw ngay++euh yaw ngay common town nga naan fii lan yaw xam nga lingay wax »¹⁸
47. **TT** : « goo waa yaw ñu dem xxx bokku ma ak mag yi nga xam ne danga leen di këll-këlle »¹⁹
48. **BG** : « hee man ak yaw ay moroom lañu yàgg naa la tër »²⁰
49. **TT** : « dama lay дума dama lay дума дума ↑ barke yonnet yàlla mamadu+su arbitre sifflé na nga taxaw dëggal sa bopp »²¹
50. **BG** : « soo taxawee ma дума la ba nga xam ne mënoo xeex xamoo dara »²²

⁸ Je te demande seulement si tu te battras comme un homme, c'est seulement ce que je veux savoir, regarde-moi les yeux dans les yeux est-ce que tu te battras comme un homme ?

⁹ J'ai entendu un membre de ton staff demander si Tapha Tine va résister ou va fuir. Cela n'est pas une question.

¹⁰ Je le jure sur le prophète Mouhamed, si l'arbitre siffle...

¹¹ Je le jure sur le prophète Mouhamed je te mettrai KO si tu décides de te battre avec moi.

¹² Toi, tu es un peureux...

¹³ Je vais te mettre KO si tu décides de te battre avec moi.

¹⁴ C'est parce que tu es un peureux que tu dis que le combat va durer 30 minutes.

¹⁵ Je le jure sur le prophète Mouhamed je te mettrai KO si tu décides de te battre avec moi.

¹⁶ Tu es un peureux.

¹⁷ Je vais t'apprendre la boxe avant de te terrasser.

¹⁸ Tu es un villageois, tu n'as rien à dire.

¹⁹ Je ne suis pas comme les vieux que fait chier.

²⁰ Nous sommes de la même génération, je t'ai terrassé plusieurs fois.

²¹ Je vais te corriger, je vais te corriger. Je le jure, si tu ne fuis pas au coup de sifflet de l'arbitre, je te mettrai KO.

²² Si tu ne fuis pas, je vais te corriger jusqu'à ce que tu te rendes compte que tu es nul.

La menace comme acte générateur de la violence verbale dans les interactions entre lutteurs sénégalais

51. TT : « non dinaa la jàngal boxe dama lay jàngal box ba pare daan la »²³
52. BG : « waa xam nga làmb du boxe xxx »²⁴
53. TT : « dinaa la dóor ba nga tèddal sa bopp++dama lay dóor ba nga tèddal sa bopp »²⁵
54. BG : « yaw ngay yaw ngay »²⁶
55. TT : « dama lay dóor ba nga tèddal sa bopp »²⁷
56. BG : « waaw baax na »²⁸
57. TT : « jour boobu dinga jébbalu yaw xxx »²⁹
58. BG : « yaw xam nga ma de+nekkal fii rekk di rëy làmmiñ ba ma jàpp la xxx »³⁰

En 36, BG, d'un ton assez menaçant, recourt à une accumulation d'actes de langage directifs pour inviter son adversaire à se comporter comme un véritable « homme » et combattre vigoureusement au lieu de rester sur la défensive et de chercher un match nul. L'acteur se crée ainsi un ethos de courageux et de puissance, d'autant plus qu'il ordonne à son adversaire et avec insistance de le regarder dans les yeux et de lui répondre. Chose faite par son interlocuteur. Par contre, dans sa réplique TT laisse entendre qu'il n'a peur de rien, que la peur est à chercher du côté de l'autre. Mieux, il menace de le mettre KO si toutefois ce dernier se battrait contre lui. L'acte assertif qu'il effectue en 39 est ardent de premier degré et est constitutif de la violence verbale fulgurante. Il commence son intervention par un acte de jurement (barke Yonnet Yàlla Mamadu) qui est un intensifieur et enchaine avec un raisonnement causal de type pragmatique. La prémisse pourrait être reformulée en ces termes : « Bàlla bul xeex ak man, soo xeexee ak man ma wàcce la »³¹. Sa menace qui sonne comme une mise en garde ne semble pas réussir car BG le traite de « tàppet »³², un substantif à l'orientation axiologique dévalorisante pour sa face. TT renchérit en 41 et en 43 et réaffirme qu'il le mettrait KO au cas où ce dernier s'aventurerait à échanger des coups de poing avec lui. BG, quant à lui, a recours, en 44, à un procédé stylistique tel que la répétition pour mépriser son adversaire et

²³ Non, je vais t'apprendre la boxe avant de te terrasser.

²⁴ Tu sais que la lutte est différente de la boxe.

²⁵ Je vais te mettre KO, je vais te mettre KO.

²⁶ Toi, tu es...

²⁷ Je te mettrais KO.

²⁸ On verra.

²⁹ Le jours-j, tu sauras de quel bois je me chauffe.

³⁰ Toi, tu me connais très bien, reste-là à faire la grande gueule.

³¹ Balla, ne te bat contre moi, si tu te bat contre moi, je te mettrais KO.

³² Heureux.

l'assimiler à un peureux. Il confirme l'ethos de puissance et de force qu'il tente d'imposer depuis les premières minutes de cette interaction.

En 49, comme pour accentuer sa disqualification, TT a recours à un assertif renforcé. D'abord par la répétition (dama lay dama dama lay dama ↑). Ensuite, par le recours au parler fort (en atteste l'intonation montante). Il faut aussi noter qu'un recours à un tel type d'énonciation est consécutif à la création de trois types d'ethos : l'ethos de puissance, l'ethos de chef et l'ethos de caractère. Enfin, ce FTA est renforcé par l'acte de jurement (barke Yonnet Yàlla Mamadu). Il est aussi tout à fait important de noter que l'acte est énoncé sous la forme d'un raisonnement causal de type pragmatique. La prémisse étant « si tu ne recule pas au premier coup de sifflet de l'arbitre », la conséquence, « je vais te corriger jusqu'à ce que tu tombes ».

BG semble ne pas être impressionné par ces menaces et rejoint son adversaire sur le terrain de la « bataille psychologique ». Il a aussi recours à un raisonnement causal dont la prémisse et la conséquence sont identiques à celles employées par l'autre. Tous affirment que si l'autre ne recule pas, le spectacle ne va pas durer longtemps. En 50, il méprise à souhait son adversaire qui se targue d'être un boxeur redoutable. Il affirme, par ricochet, que sur ce champ, il est bien meilleur que lui et l'avenir en dira plus. Pour prouver sa maîtrise de l'art, TT lui promet de l'initier à la boxe le jour du combat avant d'enchaîner avec un assertif répétée en 53. L'acte est alors ardent de premier degré et relève de la violence verbale fulgurante. TT a recours aussi à ce même type d'acte en 55. Toujours est-il qu'il tente de confirmer l'image de combattant redoutable qui lui est attribuée

La séquence suivante est aussi ponctuée d'actes de disqualification visant à déstabiliser psychologiquement l'autre.

83. BG : « maa la gën a baaxi loxo fuuf+dama lay dama ba nga tëdd »³³

84. TT : « waa ji bu xeexee ak man ma wàcce ko++dama lay dóor ba nga tëddal sa bopp »³⁴

85. [...] BG : « xaw ma nan nga mën a fekkee barigo bu am essence nga yor sa alumette di kos xaw ma su tàkke fan nga jem++dangay fonto rekk »³⁵

86. TT : « amul loo ma mën a jàngal »³⁶

³³ Je maîtrise mieux que toi la bagarre, je te mettrais KO.

³⁴ Celui-là, s'il s'aventure à se bagarrer avec moi, je vais l'ensevelir de coups- de- poing jusqu'à ce qu'il tombe.

³⁵ Je sais comment tu peux t'asseoir à côté d'une bouteille remplie d'essence et jouer avec des allumettes qui peuvent l'enflammer, tu risques la vie...

³⁶ Tu n'as rien à m'apprendre.

87. **BG** : « waaw baax na »³⁷

88. **TT** : « xam nga boo taxawee naan dangay xeex ak Tapha Tine dangay sóob++barke yonnett Yàlla Mamadu kon ma дума la »³⁸

89. **BG** : « [...] barke boroom daaru boo taxawee du yàgg ma дума la »³⁹

90. [...] **TT** : « xam nga neena dafay xeex ak man li ma koy ñaan Bubs ak bokkam gas ay tànkam samay mbokk gas sunuy tànk coup yi tàkk ñu xool kuy daan+++loolu laa koy ñaan bu bés baa xam ndax pare naa pour jàkkarlóol walla déet »⁴⁰

Tout au long de ses prises de parole TT met en avant ses atouts de boxeur teigneux, de bagarreur effroyable. Il faut rappeler que le combattant a été deux fois déclaré vainqueur par KO respectivement lors de ses affrontements contre Bombardier et contre Elton. Il s'en est sorti ragailardi. Cependant, BG, en 83 réaffirme avec fermeté et véhémence que sur le terrain de la bagarre, il n'a pas d'égal, il est alors plus fort que l'autre malgré le scepticisme de presque tous les observateurs. Après cette mise au point, le locuteur, dans le même tour de parole, enchaine avec un assertif ardent de premier degré. Son interlocuteur toujours fort de son « statut » défend énergiquement l'idée que son adversaire ne veuille se battre. En 88, l'acte assertif qu'il effectue accompagné du jurement (barke Yonnett Yàlla) comme procédé d'intensification, est ardent de premier degré et est alors constitutif de la violence verbale fulgurante. En 89, BG fait recours, lui aussi, à ce même procédé et à cette même formulation (assertif+jurement énoncé sous la forme d'un raisonnement causal de type pragmatique).

5.2. Les actes de langage ardents de second degré

Un acte de langage ardent de second degré est moins coercitif qu'un acte de langage ardent de premier degré. Sur une échelle d'intensité, il occupe la position intermédiaire. Il émerge dans la plupart des cas dans une montée en tension polémique. Il faut rappeler que la violence verbale polémique prend forme, selon Romain et Rey, « dans des actes de langage indirects et implicites, argumentation et figures de rhétorique à visée polémique et persuasive » (2016 : 3). Ce type de violence est assez rare dans le discours de combat où l'attaque directe se présente

³⁷ On verra.

³⁸ Tu sais, si tu dis que tu vas te bagarrer avec Tapha Tine, tu es juste en train de leurrer, je le jure sur le prophète Mouhamed, si tu le fais, je vais te corriger.

³⁹ Si tu ne fuis pas, je le jure sur « Boroom Daaru », je vais te corriger.

⁴⁰ Vous savez, il dit qu'il va se bagarrer, tout ce que je lui demande Bubs, c'est qu'on nous donne quelques minutes de boxe pour savoir qui est le meilleur.

comme une condition *sine qua non* d'existence et de subsistance. Cependant, bien que rarissime, les actes de langage ardents de second degré apparaissent dans le corpus comme nous pouvons le noter dans l'extrait suivant :

11. **BG** : « xam nga yaw lan mooy sa bëre plaqué xam naa la bu baax »⁴¹
12. **TT** : « xxx »
13. **BG** : « Tapha déglu ma rekk »⁴²
14. **TT** : « plaqué ak dóor ak leneen ak leneen »⁴³
15. **BG** : « gis nga lu gën a bon »⁴⁴
16. **TT** : « xaaral leneen de xaaral leneen de »⁴⁵
17. **BG** : « waa déglu ma ma pare »⁴⁶
18. **TT** : « xaaral leneel xaaral plaqué bi xaaral yeneen »⁴⁷
19. **MT** : « mais moom mooy wax bàyyi ko mu wax »⁴⁸
20. **BG** : « xam nga++boo nee xaaral plaqué xaaral yeneen day fekk ku la xamul »⁴⁹
21. **TT** : « xaaral yeneen »⁵⁰
22. **BG** : « yaw yaa gën a nul ci mbër yu mag yi »⁵¹

Dans l'intervention 15, comme à son habitude, BG s'inscrit dans la dynamique de minimiser son adversaire à profusion. Il sous-estime les qualités techniques de ce dernier, qui faudrait-il le souligner, le coupe quasiment à chacune de ses prises de parole au point que BG lui reproche cette attitude. En 16, TT met en garde son interlocuteur. Cependant, l'acte de menace qu'il effectue est implicite dans la mesure où il n'est pas formellement exprimé. En d'autres termes, l'acteur masque sa stratégie et ses moyens de lutte qu'il va déployer. Il a recours alors à un directif ardent de second degré constitutif de la violence verbale polémique. TT a recours à ce même procédé dans ses interventions 18 et 21. Son adversaire semble déstabilisé par la stratégie de la confiscation de la parole qu'il adopte en plus des invectives. C'est pourquoi, tel son chef, il l'exige de l'écouter en 13 et en 17. Dans ces deux

⁴¹ Toi, ton seul atout, c'est plaquer...je te connais très bien.

⁴² Tapha Tine, tu m'écoutes.

⁴³ Il ne faut pas oublier que je suis un boxeur et j'ai d'autres atouts.

⁴⁴ Ce n'est pas bien de...

⁴⁵ Attends-toi à autre chose...

⁴⁶ Mais écoute-moi jusqu'à ce que je termine.

⁴⁷ Attends-toi à d'autres choses...

⁴⁸ Mais c'est lui qui a la parole, laisse-le terminer.

⁴⁹ Dis cela à quelqu'un qui ne te connaît pas.

⁵⁰ Attends-toi à d'autres choses.

⁵¹ Toi, tu es le plus nul parmi les ténors.

La menace comme acte générateur de la violence verbale dans les interactions entre lutteurs sénégalais

interventions, il effectue respectivement des directifs ardents de premier degré comme pour asseoir une « utopique » domination. BG, toujours dans sa dynamique de rabaisser l'autre et de lui faire perdre la face, en 22, finit par mépriser son adversaire qu'il qualifie de lutteur le plus nul parmi les ténors.

84. TT : « waa ji bu xeexee ak man ma wàcce ko++dama lay dóor ba nga tédal sa bopp »⁵²

85. BG : « [...] xaw ma nan nga mèn a fekkee barigo bu am essence nga yor sa alumette di kos xaw ma su tàkke fan nga jem++dangay fonto rekk »⁵³

Dans cet échange, pendant que le premier a recours à la violence verbale fulgurante, le second a recours à la violence verbale polémique. Mais c'est la deuxième intervention qui nous intéresse en ce sens que l'acte de menace qui y est exprimé est implicite. Selon l'auteur, le risque est grand pour son adversaire. Pour mettre en perspective sa menace, il compare sa dangerosité au risque que peut entraîner des flammes à côté d'une bouteille remplie d'essence. Enormément de dégâts. L'acteur recourt donc à un procédé stylistique tel que l'allégorie. L'acte qu'il effectue est un assertif ardent de second degré.

Conclusion

La menace est un acte de domination visant à prendre le pouvoir sur autrui. Alors, il est en ce sens un acte de disqualification et donc un acte générateur de violence verbale. Il n'est pas étonnant qu'elle soit utilisée comme une stratégie par tout acteur voulant agir par la parole pour faire « peur ». Le discours de combat peut ainsi être considéré comme son prototype. Dans un tel type de discours, les acteurs se chamaillent et sont dans une dynamique de bataille psychologique permanente pour effectivement inscrire leur personne dans la position haute et s'adjuger tous les privilèges du dominateur.

Il faut comprendre que l'acte de menace (comme d'ailleurs tous les autres actes générateurs de la violence verbale) est difficilement traduisible en terme linguistique. Mais pour ce faire, dans cette contribution, nous avons fait appel à la classification des actes de langage menaçants développée par Roman et Lorenzi (2013).

⁵² Celui-là, s'il s'aventure à se bagarrer contre moi, je vais l'ensevelir de coups- de-poing jusqu'à ce qu'il tombe.

⁵³ Comment tu peux t'asseoir à côté d'une bouteille remplie d'essence et jouer avec des allumettes qui peuvent l'enflammer, tu risques la vie...

L'analyse faite sur l'interaction a révélé que tout au long de son déroulement les assertifs ardents de premier degré participent fortement à la construction de la menace fulgurante alors que les assertifs et les directifs ardents de second degré sont constitutifs de la menace polémique.

Bibliographie

ANQUETIL Sophie GALATANU Olga. et BELLACHHAB Abdelhadi, (2012). « La violence verbale au service des idéologies politiques : L'exemple des discours parlementaires sur la burqa », in, *Dimensions du dialogisme* 3, pp. 264-277.

AUGER, Nathalie et al. (2008). « De la violence verbale : pour une sociolinguistique des discours et des interactions », in, *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 631-643.

AUGER Nathalie et al. (2010). « Interpellation et violence verbale : essai de typologisation ». Disponible sur <https://corela.revues.org/1023>. (Consulté le 22 janvier 2022)..

CAILLE Alain, (2017). *Quand dire, c'est donner. Parole, langage et don*, MAUSS, La découverte.

GALATANU Olga et BELLACHHAB, Abdelhadi, (2012). « La violence verbale : representation semantique et mecanisme discursifs », in, *Signes, Discours et Sociétés*. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=29069>]. (Consulté le 25 juin 2022).

KERBRAT-ORECCHIONI Cathérine, (2007). « L'analyse du discours en interaction : quelques principes méthodologiques », in, *Limbaje si comunicare*, pp. 13-32.

LAFOREST Marty et Moïse Claudine, (2013). « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? », in, *Violence verbales. Analyses, enjeux et perspectives*. Rennes : PUR, pp. 85-105.

MOÏSE et al. (2008) (dir.). *La violence verbale Tome 1: Espaces politiques et médiatique*, Paris, L'Harmattan.

MOÏSE Claudine, (2011). « Gros mots et insultes des adolescents », in, *Erès*, 83-84 (1), pp. 29-36.

MOÏSE Claudine, (2012). « Violence verbale, fulgurances au quotidien ». *Montpellier Langue-doc-Roussillon*.

Disponible sur : <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/159542/159542-24264-30811.pdf>. (Consulté le 28 juillet 2022).

MOÏSE Claudine, (2012). « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », in, *Argumentation et analyse du discours*.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/aad/60>

La menace comme acte générateur de la violence verbale dans les interactions entre lutteurs sénégalais

PERELMAN Chaim et OLBRETCHS Tyteca, (1970). La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation, Paris, PUF.

ROMAIN Christina et LORENZI Nolwenn, (2013). « Interactions conflictuelles et actes de langage menaçants en classe de la maternelle au collège », in, *Violence verbale. Analyses, enjeux et perspectives*. Rennes : PUR, pp. 141, 164.

SABBGAAH Leila, (2020). Stratégies argumentatives et procédés discursifs dans le discours de haine : La construction du bouc-émissaire : Printemps des arts Tunisie 2012, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Grenoble Alpes.

SEARLE John, (1972). Les actes de langage, Paris, Herman.

TRAVERSO Véronique, (2007). L'analyse des conversations, Paris, Armand Colin.

WATZLAWICK Paul et al. (1972). Une Logique de la communication, Paris, Seuil.

Convention de transcription

Pause très brève :	+
Pause brève :	++
Pause moyenne	+++
Intonation montante :	↑
Section inaudible :	xxx
Coupe effectuée par le transcripateur :	[...]
Segment accentué :	MAJUSCULE

? avec quoi? comment? »*Revue Française de Pédagogie*, 65, 19-30.

DENHIÈRE, G. É-& LEGROS, D. (1989). Comprendre un texte: construire quoi? Avec quoi? Comment ? In M. Fayol, & J. Fijalkow (Eds.), *Apprendre à lire et à écrire. Dix ans de recherche sur la lecture et la production de textes dans la Revue Française de Pédagogie* (pp. 137-148). Paris :CNDP)https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1983_num_65_1_1599

DENHIÈRE, G.& LE NY, J.F. (1980). « Relative importance of meaningful units in comprehension and recall of narratives by children and adults ». *Poetics* 9 (1-3), 147-161

FAYOL, M., GOMBERT, J.E., LECOCQ, P., SPRENGER-CHAROLLES, L. & ZAGAR, D. (1992). *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris : PUF.

FERONE, G. (2019). « Numérique et apprentissages : prescriptions, conceptions et normes d'usage ». *Recherche en Éducation*, 35, 63-75. <https://doi.org/10.4000/ree>

GALLAGHER Elaine 2014, *Bilingual Transformation : The Effects of*

Globalization on Bilingual Education. En ligne : <http://www.unoinews.com.mx/bilingual-transformation-the-effects-of-globalization-on-bilingual-education> (7) (PDF) *Apprentissage numérique en contexte plurilingue à l'ère de la mondialisation* <https://www.researchgate.net/publication/292397506> *Apprentissage numérique en contexte plurilingue à l'ère de la mondialisation/*

HENRI, F. (2010). Chapitre 12. La formation à distance : enseigner et apprendre autrement. Dans : Bernadette Charlier éd., *Apprendre avec les technologies* (pp. 157-168). Paris cedex 14, Presses Universitaires de France. Site. <https://doi.org/10.3917/puf.charl.2010.01.0157>

HEUTTE J. (2008) "Influence de l'habitation à l'usage de l'outil informatique sur l'apprentissage et les résultats scolaires d'élèves du cycles 3 de l'école primaire" *Spirale Revue de recherches en éducation*, 41, pp.31-47) : <http://spirale-edu-revue.fr/spip.php?article845>

JOHNSON-LAIRD, P. N. (1983). *Mental models*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

LEGROS, D. (1988). « Rôle d'un procédé de dramatisation sur la mémorisation d'un récit », *L'Année Psychologique*, 88, 196-214) https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1988_num_88_2_29265

LEGROS, D. (1990). *Notices techniques : compréhension et production par des jeunes de lycée Professionnel*, Journée-Rencontre "Documentaires et faibles lecteurs" Institut National de la Jeunesse de Marly-le-Roy, 21-23 mai.

LEGROS, D. (2015). Apprentissage numérique en contexte plurilingue à l'ère de la mondialisation. *Al'Adâbwa Llughât* (Lettres et Langues), 10, 125-138

LEGROS, D. (2021). "La formation des formateurs à l'ère de la numérisation de la société et de la mondialisation. Les leçons de la pandémie; Les apports des sciences cognitives", *Revue Multilinguales* Volume: 9 / N°: Spécial, pp. 185-204 <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/13/9/2/170671>

LEGROS, D. & BAUDET, S. (1996). « Le rôle des modalisateurs épistémiques dans l'attribution de la vérité propositionnelle ». *International Journal of Psychology*, 31, 6, 235-254.

LEGROS, D. & MAITRE DE PEMBROKE, E. (2001). L'évaluation du rôle des Nouvelles Technologies sur l'apprentissage et l'enseignement dans le

La menace comme acte générateur de la violence verbale dans les interactions entre lutteurs sénégalais

nouveau contexte mondialinterculturel. Quelles perspectives ? *Débat interculturel sur l'évaluation des systèmes éducatifs. Séminaire International*, Université Mentouri, Constantine, 29-31 octobre 2001 (Actes, pp. 51-63).

LEGROS D, CRINON, J. & GEORGET, P. (2000). Les effets des systèmes et des outils multimédias sur la cognition, l'apprentissage et l'enseignement. Rapport du CNCRE (Comité National de Coordination sur la Recherche et l'Enseignement). <https://edutice.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/1849/filename/cncre.pdf>

LEGROS, D.,PUDELKO, B., CRINON, J. & TRICOT, A. (2000). Les effets des systèmes et des outils multimédias sur la cognition, l'apprentissage et l'enseignement : une articulation nécessaire entre la recherche théorique et lapratique de terrain. *Éducation et Formations*, 56, 161-168

LEGROS, D., BENAICHA, F., BOUDECHICHE, N., BOUNOUARA, Y., DUVELSON, E., & SAWADOGO, F. (2009). TICE, cognition et (co)construction des connaissances en français L2 : Nouvelleslittéraciesounouveauparadigme pourl'apprentissageenfrançaisL2en contexteplurilingue VIème Journées de la Francophonie, *Formes textuelles de la communication. Dela production à la réception*. 27 -29 mars 2009, Galați, Roumanie

LEHTINEN, E., HAKKARAINEN K., LIPPONEN L., RAHIKAINEN, M. & MUUKKONEN H. (1998). Computersupported collaborative Learning : areview. CL-Net Project. En ligne <http://suvi.kas.utu.fi/papers/clnet/clnetreport.html>

PAPI, C. (2016). « De l'évolution du métier d'enseignant à distance ». *Revue STICEF*, 23. https://www.persee.fr/doc/stice_1764-7223_2016_num_23_1_1691

REINKING, D. (1998). Synthesizing technological transformations of literacy in a post-typographic world. In D. Reinking, M. C. McKenna, L. D. Labbo, & R. Kieffer (Eds.), *Handbook of literacy and technology :Technological transformations in a post-typographic world* (pp. xi-xxx). Mahwah, NJ :Erlbaum.

TARDIF J. (1998). Intégrer les nouvelles technologies de l'information. Quel cadre pédagogique ? Collection Pratiques et enjeux pédagogiques. Paris : ESF Édite

TRICOT,A. (2016) *Apprentissages scolaires et non scolaires avec le numérique*. Site. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01628839/document>